

MONSIEUR GERARD GICQUEL  
MAIRIE  
PLACE DE VERDUN  
BP 9  
56250 ELVEN

VANNES, le 20 FEV. 2019

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis les pièces relatives à la révision du plan local d'urbanisme de votre commune, conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme.

Dans ce document, nous avons constaté avec satisfaction que vous avez choisi de conforter le commerce du centre-ville en adoptant le principe du linéaire commercial sur les rues entourant l'église. En ce qui concerne le foncier économique, nous nous réjouissons que vous ayez réservé une trentaine d'hectares supplémentaires pour les activités productives dont 13 disponibles à court terme sur le parc d'activités du Gohélis. En fonction de ces éléments, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan approuve totalement ce projet de révision de votre document d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée

Le Président de la Délégation  
de Vannes

Jean-Pierre RIVERY

